

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 551

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mort d'un professeur

Mort de Gilbert Guisan.

Cela faisait tout de même quarante-deux ans que je le connaissais... Je le revois entrer dans notre classe, à l'automne 1938: nous attendions «Gri-vel», que nous avions déjà «eu» en avant-dernière année et qui nous avait lu *Derborence*; nous attendions éventuellement «Ansermoz» ou «Dudan», le directeur.

Au lieu de quoi, un homme jeune et presque un jeune homme, *élégant* (je crois que c'est la première chose qui nous frappa), qui n'avait rien d'un «prof», mais je dirais: d'un homme parmi les hommes et qui nous traitait en homme, avec une extraordinaire *courtoisie* (c'est la seconde chose qui nous frappa), une extraordinaire politesse, s'adressant à nous dans un langage extraordinairement châtié, qui ne s'autorisait aucun laisser-aller; très «français» — car nous avions bientôt appris qu'il avait fait ses classes en France. Nous introduisant de plain-pied dans la littérature vivante en nous lisant... j'en cite trois, qui me sont restés je ne sais pourquoi: Marcel Arland, Henri Michaux, Patrice de la Tour du Pin...

Nous avions bientôt appris qu'il était l'auteur d'un livre, qui s'intitulait *Poésie et Collectivité* et qui lui avait valu le titre de docteur ès-lettres avec les félicitations du jury, ce dont nous étions très fiers et beaucoup plus fiers que lui! «Ce livre est un peu l'œuvre de chacun. Camarades anonymes, connaissances fugitives, amis, auquel d'entre vous ne doit-il pas d'être ce qu'il est?» Peu s'en fallait que nous nous sentions co-auteurs!

Et quand nous fûmes au gymnase — je crois bien que nous avons été sa seule classe de collégiens lausannois, puis sa seule classe de gymnasiens (j'entends: de garçons) — nous livrant au petit jeu qui consistait à le *citer* dans nos dissertations, sans mettre de guillemets ni de références, pour voir s'il corrigerait! Ou encore à le citer, en commençant

notre phrase par un: «Contrairement à ce qu'écrit l'auteur de *Poésie et Collectivité*...» Il ne s'en offusquait pas, et peut-être était-ce là l'envers de cet autre art qu'il possédait: celui de ne jamais blesser, de ne jamais humilier — ça compte, quand on a dix-sept ans!

Était-il notre maître? Plutôt presque un frère aîné, que nous invitations à venir faire du tennis avec nous — ce qu'il refusait: «Profitez! Vous verrez, plus tard: on n'a plus le temps pour rien...»

C'était en 1940 ou 1941. Nous lisions avec lui *Andromaque* ou *Phèdre*; nous discussions de «l'amour»! «Vous verrez, Monsieur, lui disait H. (qui était ou qui se croyait dessalé), vous verrez quand vous serez amoureux!» Sans l'ombre d'un sourire. Et lui, qui était fiancé, le plus sérieusement du monde et nous traitant d'égal à égal, maintenant son point de vue!

Par la suite, il a pu paraître parfois un peu morose: «Non pas sombre, mais sourdement mélancolique,

comme s'il eût perdu un être cher ou renoncé après de longs efforts à retrouver un beau chemin dont il se souvenait.» (Wiechert).

Le fait qu'il y avait eu la guerre, et puis les espoirs déçus de l'après-guerre... qu'il avait sans doute mal supportés, ayant écrit ceci, à la dernière page de *Poésie et Collectivité*:

«Nul ne doit plus, ne peut plus se tenir en marge de la société; même pour l'artiste, il n'y a plus de coupe-file. Monelle, la petite ouvrière, le prend par la main et le conduit dans «la cité noire et pluvieuse», où l'attend une autre tâche: en plus de la création, l'éducation artistique. (...) Alors seront possible ces «Fêtes du Peuple» où l'œuvre et la foule se rejoignent et participent l'une de l'autre, où la poésie se fait prière.»

Hélas Monelle, comme on sait, travaille en usine, quand elle n'a pas disparu dans un quelconque camp de concentration.

J. C.

COURRIER

Cinéma et industrie

Tout à fait d'accord avec J. Cornuz pour stigmatiser la bêtise, autant culturelle que commerciale, du cinéma lausannois projetant «Le Roi et l'Oiseau». Mais ce qui m'a fait «tiquer», c'est l'introduction de l'article — un film pour les enfants — et l'ambiguïté du titre. Que «la distraction à l'heure industrielle» puisse s'appliquer à nombre de films, le cinéma étant une industrie et certains films n'ayant d'autre ambition que de distraire, d'accord. Que les exploitants du Romandie soient des marchands de distraction, encore d'accord. Mais assimiler «Le Roi et l'Oiseau» à une simple distraction et Grimault à un industriel, là non!

Quand on sait que ce film est l'aboutissement d'un projet commencé en 1947! Que Grimault, Prévert et leur équipe se sont désolidarisés d'une première version sortie en 1953 par les producteurs sous le titre «La Bergère et le Ramoneur» (titre du conte d'Andersen ayant servi d'argument). Que des

années plus tard, Grimault a pu racheter les négatifs et de là, à force de ténacité, de patience, de travail artisanal, a réorganisé, complété et terminé son film. Quand on sait cela et qu'on a vu ce chef d'œuvre, qui est aux films pour enfants ce que «Alice au pays des Merveilles» et «Le petit Prince» sont aux livres pour enfants, on ne peut être que surpris de la légèreté (de la distraction?) avec laquelle J. Cornuz cite ce film!

Roland Oppikofer

Réd. Loin de nous l'idée d'assimiler le film en question aux kilomètres de pellicules produits et finalement vendus dans les salles obscures dans l'unique espoir de faire tinter les tiroirs-caisses. Il reste que, dans le cas précis, l'exploitant n'a pas su (ou voulu) faire la différence, ce que J. Cornuz voulait souligner et que le titre — prêtant peut-être à confusion, il est vrai — illustre. Par ailleurs, sur le fond, notre correspondant s'appuie sur les critiques du «Canard enchaîné» et de Freddy Buache dans la «TLM» pour donner plus de force à sa démonstration: excellentes références!